DE LA
NATURE DE L'HOMME

DE LA

NATURE DE L'HOMME

ET DES MOYENS

D'AMÉLIORER SA CONDITION,

PAR

A. SIGNORET,

DOCTEUR EN MÉDECINE,

Membre de la Légion-d'Honneur.



PARIS,

IMPRIMERIE DE A. LACOUR ET Ce,

Rue Soufflot, 11,

et rue St-Hyacinthe-St-Michel, 33.

1849

INTRODUCTION.

Jamais peut-être, à aucune époque, la condition de l'homme n'a tant préoccupé les esprits que de nos jours; jamais peut-être de si hautes questions sociales n'ont été agitées et par tant de peuples à la fois; jamais enfin l'intelligence humaine n'avait pris un si vaste essor ni porté si loin le développement de toutes les connaissances. Mais chose bien digne de remarque, malgré tous les progrès que l'homme a pu faire dans les sciences et dans l'industrie, malgré la grande extension de sa puissance sur le monde extérieur, son bonheur ne paraît pas s'être accru. Nous ne voyons pas que les sociétés actuelles soient plus heureuses que celles qui les ont précédées, nous ne voyons pas qu'il y ait moins de corruption,

moins de misère et plus d'harmonie entre les hommes. En effet, sur quelque point du globe que nous portions nos regards, partout des luttes et des déchirements, partout le frère armé contre le frère, partout des créatures humaines succombant sous le poids du labeur, de la misère et de l'oppression. Et tous ces maux qui pèsent sur l'homme et font sa condition si misérable, d'où viennent-ils? De son désaccord avec ses semblables. Ses luttes contre la nature pour en obtenir de quoi subvenir à ses besoins, les maladies, la peste, la famine, tous ces maux ne sont rien en comparaison de ceux qui résultent des combats, des querelles des hommes entre eux. Il est donc vrai de dire que le plus grand ennemi de l'homme, c'est l'homme. En effet, à le voir les armes à la main poursuivre son semblable d'un bout de la terre à l'autre; à le voir lui disputer sa liberté, sa plus chétive subsistance; et lui contester en quelque sorte le droit d'exister, puisqu'il lui conteste celui d'occuper le moindre espace sur cette terre de misère, on se demande si la mission de l'homme est la destruction de son espèce.

D'après cette peinture, malheureusement trop réelle, on peut donc affirmer que la condition de l'homme ici-bas est sinon entièrement, au moins en très grande partie son ouvrage, puisqu'elle résulte de sa manière d'être avec son semblable. D'où il suit que pour changer, améliorer son état, il n'aurait qu'à changer de conduite.

Mais la conduite de l'homme est la conséquence de son caractère, de sa manière d'être et de sentir; elle découle des idées qu'il se fait des hommes et des choses, surtout des idées qu'il se fait du bonheur. Car, il ne faut pas l'oublier, nos actions n'ont d'autre but que notre bien-être, notre satisfaction. Donc, ce qu'il importe avant tout, c'est de modifier la conduite de l'homme, de corriger ses tendances, de transformer son caractère, de changer ses idées sur le bonheur.

Cette modification est-elle possible? En d'autres termes, peut-on améliorer la condition de l'homme, la rendre autre qu'elle est? Etant données les causes qui la font ce qu'elle est, peut-on les détruire, ou au moins les modifier? Les penchants, les tendances de l'homme, toutes ses idées de conduite

sont-elles la conséquence nécessaire de son organisation, sont-elles inhérentes à sa nature, ou bien tiennent-elles à la manière dont il a été élevé, à son éducation?

Voilà pour nous la question par où doivent commencer toutes les études qui auraient pour but d'améliorer la condition de l'homme, c'est-à-dire qu'avant d'entreprendre aucun changement dans la pensée de rendre l'homme plus heureux, il convient d'être fixé sur la possibilité ou la non possibilité d'une condition meilleure. Car si, comme c'est l'opinion de beaucoup de gens, la nature de l'homme ne comportait pas cette amélioration, on comprend qu'il serait plus sage de se résigner à son sort quelque triste qu'il fût, que de s'exposer à l'aggraver encore, en voulant opérer des changements qu'on n'obtiendrait pas sans des luttes toujours accompagnées de plus ou moins de désordres, et qui en définitive ne devraient aboutir qu'à un déplacement du mal, sans l'amoindrir, sans en diminuer la somme.

Cette manière de procéder est à nos yeux la plus rationnelle. Elle a l'avantage de prévenir des recherches inutiles dans le cas où

la nature de l'homme serait reconnue imperfectible. Si le contraire est démontré, elle a un avantage plus précieux encore, celui de faire cesser beaucoup d'oppositions. Car il ne faut pas croire que toutes les résistances aux réformes soient systématiques. Beaucoup de gens sont convaincus que quoi que l'on fasse, on ne rendra pas les hommes meilleurs, et que par conséquent la somme des maux sera toujours la même. On conçoit que ceux qui ont de telles opinions, loin de se prêter aux réformes, s'y opposeront; mais qu'on suppose au contraire que ces hommes de bonne foi soient convaincus que l'homme est modifiable, que sa condition peut s'améliorer, n'est-il pas vrai qu'ils feront tous leurs efforts pour obtenir un changement, dans l'espoir d'un mieux. Il importe donc avant tout de savoir si l'homme peut être modifié. Nous rechercherons ensuite quelles sont les causes qui rendent sa condition si mauvaise, et s'il ne serait pas possible de l'améliorer.

Nous avons cru nécessaires quelques notions générales sur la nature des êtres vivants, sur la composition de notre monde

extérieur, et sur nos moyens de relation; mais nous nous resserrerons le plus possible et tâcherons de ne dire que ce qui nous paraîtra indispensable pour l'intelligence de notre sujet.

SECTION PREMIÈRE.

CHAPITRE I.

Influence du monde extérieur sur tous les êtres.

Tous les êtres doués de vie reçoivent du milieu qu'ils habitent un caractère, un cachet particulier, qui les distinguent de ceux qui vivent dans d'autres milieux. Tout le monde connaît les modifications qu'imprime aux végétaux la différence de sol, d'exposition, de température, de climat, modifications qui s'observent non seulement dans le port, mais dans les produits, dans les sucs, dans les fruits, etc. Il en est de même pour les animaux, et pour en être convaincu, il suffit de comparer les mêmes

espèces vivant dans des contrées différentes.

Les animaux ne sont pas seulement soumis comme les végétaux à des conditions hygiéniques; leur monde extérieur ne se compose pas seulement de ce qui appartient à la localité et au milieu atmosphérique, ils ont de plus un milieu que nous appellerons social, c'est-à-dire qu'ils sont exposés à des rapports de société, soit avec leurs semblables, soit avec d'autres espèces qui ont de l'influence sur leur caractère, sur leur manière d'être; par exemple, il y a une grande différence entre les animaux de même espèce exposés à chaque instant à devenir la proie d'autres animaux, et ceux vivant dans des localités où ils n'ont rien à redouter; entre ceux qui trouvent facilement leur nourriture et ceux obligés de se la procurer par une chasse difficile; entre les mêmes espèces vivant à l'état sauvage ou à l'état de domesticité.

Mais de tous les animaux, celui qui a le milieu social le plus complexe, celui qui a les rapports les plus étendus avec le monde extérieur et qui en reçoit le plus d'influences, c'est l'homme. En effet, tout ce

qui peut agir sur lui, tout ce qui peut l'affecter, soit au moral, soit au physique, modifier sa manière d'être et ses tendances, fait partie de son monde extérieur. Qu'on juge d'après cela de combien d'éléments divers il doit se composer. Nous diviserons ces éléments en deux classes.

Dans la première, nous rangerons tous les modificateurs naturels, sur lesquels l'action de l'homme, sans être tout-à-fait nulle, est très limitée, attendu qu'ils agissent particulièrement sur le physique. Ce sont tous les éléments du milieu hygiénique : l'air, la lumière, le calorique, les aliments, etc. Quoique agissant spécialement sur le physique, ils ont plus d'influence qu'on ne croit sur le moral, témoin le crétinisme.

La deuxième classe se compose en quelque sorte de ce qui est de création humaine, tels sont les institutions, les lois, les usages, les préjugés, les mœurs, etc. Cette série d'influences, la plus puissante de toutes, donne à l'homme sa forme morale, et constitue ce que nous appellerons le milieu social. Quoique les éléments qui composent ce milieu s'a-

dressent surtout, et pour des raisons qui seront exposées plus loin, aux facultés morales; cependant elles réagissent souvent et très fortement sur le physique.

Comme les éléments du monde extérieur qui ont le plus d'influence sur le caractère de l'homme, sont de sa création, un produit de la société, et, comme d'une autre part, il n'est pas impossible d'agir sur le milieu hygiénique, c'est-à-dire, sur les éléments naturels, desquels on peut, du reste, s'éloigner, lorsqu'on ne peut pas les modifier, il semblerait que le monde extérieur de l'homme peut être modifié à sa volonté, surtout pour ce qui touche la partie qui comprend les éléments de sa création, que nous appellerons artificiels; eh bien! il n'en est malheureusement pas ainsi, et les modifications du milieu social, quoique ne présentant pas d'obstacles absolus, sont peut-être plus difficiles à obtenir que celles du milieu hygiénique, c'est-à-dire qu'il est peut-être plus difficile de garantir l'homme des influences du milieu social que de celles du milieu hygiénique. Pour comprendre ces difficultés et le méca-

nisme des phénomènes que nous avons ici en vue, il faut savoir comment le monde extérieur agit sur l'homme et à l'aide de quels intermédiaires; c'est ce que nous allons indiquer brièvement.

CHAPITRE II.

Action du monde extérieur sur l'homme:

L'influence du monde extérieur sur les êtres doués de vie s'opère au moyen de certaines qualités ou propriétés de la matière organisée connues sous le nom de facultés : ce sont la sensibilité ou impressionnabilité, les facultés intellectuelles et les facultés morales qui n'ont rien de matériel et qui, comme nous le dirons plus loin, posent celui qui les possède au plus haut degré de l'échelle des êtres (1).

(1) Nous distinguons les facultés morales des facultés intellectuelles que la plupart des auteurs confondent; comme il font de l'instruction et de

L'impressionnabilité est la faculté la plus générale, la plus répandue, elle appartient à toute la matière organisée, à tous les êtres doués de vie. C'est à l'aide de la sensibilité ou impressionnabilité que les êtres vivants reçoivent le premier avertissement d'un monde extérieur.

Les facultés intellectuelles sont moin généralement répandues; elle n'appartiennent qu'au règne animal.

Les facultés morales sont plus restreintes encore, elles sont le partage exclusif de l'homme dont elles font une classe à part.

Ces trois ordres de facultés divisent les êtres organisés en trois grandes classes.

Les facultés de chaque être sont toujours en raison de ses besoins, et cela est surtout évident pour les deux premières classes. Ainsi, dans les végétaux, nous ne trouvons qu'une sorte de sensibilité plus

l'éducation proprement dite. Il y a pour nous une grande différence entre ces facultés. — Un auteur estimable, M. Aimé Martin, a très bien distingué l'éducation de l'instruction. Le livre qu'il a écrit sur cette matière est ce que nous avons lu de mieux jusqu'à présent.

ou moins obtuse, si l'on peut donner ce nom à la propriété au moyen de laquelle la matière végétale choisit, saisit, absorbe tant dans le sol que dans l'atmosphère, les matériaux nutritifs qui lui conviennent, et repousse par ses contractions ce qu'elle ne peut s'assimiler. Nous ne voyons pas que les végétaux jouissent d'autres facultés; qu'en feraient-ils?

Les animaux sont doués de facultés plus étendues, parce qu'ils ont des besoins plus nombreux et plus difficiles à satisfaire. Il leur faut, pour le plus grand nombre, se déplacer afin de se procurer leur nourriture. Ils ont besoin de s'abriter, de veiller à leur sûreté et à celle de leurs petits. Tout cela exige plus que de la sensibilité. L'intelligence leur vient en aide, nous dirions presque le raisonnement. Si l'intelligence et le raisonnement paraissent des termes trop hasardés, nous dirons qu'ils ont connaissance du monde extérieur et que leur instinct combine les moyens de pourvoir à leur conservation. Ces facultés se manifestent surtout chez les carnassiers et les oiseaux de proie. Nous ne parlerons

pas des animaux qui, comme les huîtres, les polypes, n'ont qu'une existence végétative.

Dans les deux classes d'êtres que nous venons de citer, et qui comprennent cependant toutes les créations vivantes, une seule exceptée, nous ne voyons que deux ordres de facultés: la sensibilité et l'intelligence. Les autres facultés, celles dites morales ou de l'âme, paraissent, comme nous l'avons déjà dit, le partage exclusif de l'homme, cette créature exceptionnelle qui forme à elle seule une classe et qui est un composé de toutes les facultés perfectionnées de la matière organisée, sur lequel semble s'être implanté un être vivant d'une autre vie, d'une vie spirituelle et tout idéale. D'où il suit que l'homme est un être double, touchant à la matière par son côté organique, s'élevant jusqu'à Dieu par cette seconde partie, souffle de la divinité à laquelle on a donné le nom d'âme, dont l'existence ne se révèle que par ses effets, ses tendances, que par ses facultés qui n'ont rien de celles de l'être matériel.

CHAPITRE III.

Les facultés de l'âme contribuent-elles ou nuisent-elles au bonheur de l'homme?

L'observation démontre que, dans toute créature, la somme des facultés et leur degré de développement sont en raison de ses besoins de conservation, nous ne voyons rien au-delà ; l'homme seul fait exception. Les facultés morales dont il est doué ne paraissent point nécessaires à sa conservation ; la sensibilité et l'intelligence, deux facultés si développées chez lui, semblent devoir suffire et répondre à tous ses besoins. Il y a plus, au premier abord, on est tenté de se demander si les facultés de l'âme, à cause des sentiments, des préoccupations et des volontés dont elles sont le siége, loin d'y contribuer ne nuisent pas au bonheur de l'homme; et cependant telle n'a pas été l'intention du Créateur; on ne peut supposer que des

facultés si belles, d'un ordre si élevé, aient été données à l'homme pour son malheur. Loin de là, le Créateur a voulu que l'homme fût perfectible, et, comme nous le verrons plus loin, il ne peut se perfectionner qu'à l'aide des facultés de l'âme; c'est à l'aide de ces facultés, siége de tous les beaux et nobles sentiments, que l'homme peut modifier sa condition. Aussi est-elle invariablement fixée chez les êtres auxquels manquent ces facultés divines. Il n'en est pas de même chez l'homme. En effet, d'après les modifications, les vicissitudes déjà survenues dans sa condition, qui oserait dire quelle elle sera dans les siècles à venir? Mais s'il est impossible de rien préjuger à cet égard, on peut affirmer hardiment que la Providence lui réserve une autre destinée. L'humanité est encore dans l'enfance, les idées qui doivent la conduire à son développement et marquer sa virilité, germent à peine. L'homme ne se connaît pas encore. Cependant, il lui est donné de comprendre beaucoup de choses dans son existence. De tous les êtres connus, lui seul possède la faculté de discerner les

objets qui composent son monde extérieur. Seul, il comprend qu'il ignore, et c'est immense. Savoir qu'on ne sait pas, prouve qu'on sait quelque chose. Or, entre toutes les créatures d'ici-bas, cette connaissance est particulière à l'homme. Il y joint la faculté de pouvoir se mettre en rapport avec son Créateur, de se préoccuper de ses intentions et d'en faire découler des règles de conduite. Il médite sur son origine, sur son avenir, sur l'infini. Tout cela sépare l'homme des autres êtres, et prouve que Dieu a eu pour lui des intentions différentes. Il n'est donné à aucune autre créature de modifier sa condition, parce qu'aucune autre ne peut la comprendre et s'en préoccuper. Et, qu'on le remarque bien, l'homme ne modifie pas seulement sa condition, il change encore celle de tous les êtres qui l'entourent, animaux et végétaux. Il transforme tout autour de lui, sans savoir ni ce qu'il veut ni où il va; il s'agite, parce qu'il sent que son état n'est point en harmonie avec sa double nature intellectuelle et morale. Le fait de cette appréciation, qui ne s'observe que chez l'homme,

prouve qu'il conçoit la possibilité d'un mieux, et que ce mieux doit se réaliser. S'il en était autrement, l'homme serait de tous les êtres le plus misérable. Quelle destinée plus affreuse que celle de se trouver malheureux, de concevoir la possibilité d'une condition meilleure, de se consumer en efforts pour y atteindre, sans jamais y parvenir. Ce ne peut être l'existence que le Créateur a faite pour l'homme, sa créature privilégiée. Évidemment nous marchons vers un état meilleur. Chaque jour l'humanité ne s'enrichit-elle pas de nouvelles conquêtes sur le monde extérieur? Est-ce un effet du hasard? Le hasard est aveugle; et toutes nos découvertes attestent un progrès continuel (1).

L'homme n'a pas toujours existé. Il est né enfant en quelque sorte; comment a-t-il pu parvenir jusqu'à nous? Nous ne saurions le dire; mais il faut que notre globe se soit trouvé dans d'autres conditions.

(1) Les découvertes récentes sur l'électricité dépassent tout ce qu'on avait osé prévoir jusqu'à présent, l'esprit reste confondu en présence des résultats obtenus.

Quoi qu'il en soit, par son développement successif, il est devenu ce que nous le voyons être. La grande famille humaine va grandissant, se fortifiant. Chaque génération ajoute à ses connaissances. Elle peut aujourd'hui ce qu'elle ne pouvait pas hier, et pourra demain ce qu'elle ne peut pas aujourd'hui, et cela durera jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à son entier développement physique et moral. Pour se faire une idée du progrès qu'a déjà fait l'humanité, que l'on compare l'homme élevé dans nos sociétés à l'homme de quelques peuplades, telles qu'il en existe encore, quelle différence! et cet état ne donne encore qu'une idée très imparfaite de ce qu'était l'homme à sa création.

Certains philosophes pensent que l'homme n'y gagnera rien, que sa condition sera toujours aussi malheureuse, que les progrès n'ajouteront rien à son bonheur. Telle n'est point notre opinion. Le Créateur n'a rien fait sans but; avec l'ignorance, cesseront bien des luttes sanglantes, bien des causes de discorde. L'homme appréciera mieux ses rapports avec ses semblables. Nous marchons vers la fusion

des peuples, vers la communauté des intérêts, en un mot, vers la Fraternité.

CHAPITRE IV.

Quelle est la mission de l'homme?

Toutes les créatures inférieures à l'homme obéissent à des besoins instinctifs, et leur existence entière se résume dans une succession de fonctions purement matérielles dont la fin est la conservation de l'espèce et des individus. Rien chez eux n'indique d'autres préoccupations, l'homme seul a une mission différente. Il semble qu'il n'ait été qu'ébauché et que le Créateur ait voulu qu'il travaillât lui-même au développement, au perfectionnement de son espèce et à l'amélioration de sa condition. Toutes les créatures autres que l'homme sont une série d'êtres qui se succèdent sans laisser aucune trace de leur passage, sans que l'existence de ceux qui précèdent ait aucunement influé sur

l'existence de ceux qui suivent, et en cela l'animal le plus parfait ne diffère point du végétal le plus grossier. Chez l'homme, la condition des générations qui suivent est souvent l'ouvrage des générations qui précèdent. C'est que l'humanité vit par les idées ; les individus passent, mais leurs idées restent, qui gouvernent la famille humaine, longtemps après que ceux qui les ont produites, ont disparu de la surface du globe. Il y a plus, souvent les idées n'ont de puissance qu'après la mort de leurs auteurs.

Ainsi, on pourrait se représenter l'humanité comme une vaste machine pensante; à mesure que ses pensées naissent et se renouvellent, sa condition se modifie. On ne peut donc soupçonner les états, les conditions par où l'homme doit passer avant que sa destinée soit accomplie, car nul ne peut prévoir les idées qui sont à naître du cerveau de l'homme. Mais ce qui est bien évident pour nous, c'est que l'homme est perfectible, et que cette perfectibilité qui le caractérise, réside dans les facultés de l'âme. Sans elles il ne différerait de la brute que par la forme et le plus

grand développement intellectuel, comme le renard diffère du mouton. Tous ses actes seraient, comme chez les autres animaux, fatalement déterminés par les besoins, les instincts, et leur satisfaction serait sa préoccupation unique.

CHAPITRE V.

Quels modificateurs agissent sur l'être moral?

D'après ce que nous avons dit, l'influence du monde extérieur sur les êtres vivants est en raison des éléments qui le composent, de la nature et de la somme de leurs facultés. Si, comme les végétaux, nous n'étions doués que d'impressionnabilité, tout se bornerait pour nous, ainsi que pour eux, à une sensation plus ou moins obtuse et passagère; mais les modifications que nous éprouvons sont plus profondes et plus nombreuses; parce que nos rapports avec le monde extérieur sont plus nombreux et nos organes plus développés.

Ainsi nous possédons, outre l'impressionnabilité et la faculté de connaître qui, chez nous, existent à un plus haut degré, les facultés morales qui nous mettent en rapport avec un monde qui n'existe pas pour les êtres privés de ces facultés. D'où il suit que nous recevons des sensations, que nous éprouvons des modifications à nous particulières, attendu que le monde d'où elles viennent existe pour nous seuls. Ainsi les autres êtres n'ont aucune idée du bien, du mal, du beau, de l'infini. Ils n'ont de rapports qu'avec le monde matériel. Ils ne peuvent arriver à comprendre l'idéal, ni ces sentiments exaltés, passionnés qui nous émeuvent si fortement et qui ébranlent quelquefois les sociétés jusque dans leurs fondements. En un mot, l'intelligence s'adresse au monde visible, les facultés morales au monde invisible, au monde idéal, à ce qui est de sentiment, d'opinion, elles séparent les qualités de la matière, les abstrait, les idéalise, les personnifie. C'est ainsi qu'elle considère la foi, la charité. Il y a donc, comme on le voit, une grande différence entre les facultés intellectuelles et les fa-

cultés morales. Aussi par la toute puissance de l'idée, notre monde extérieur est-il extrêmement variable. Une idée nouvelle peut le métamorphoser entièrement et nous en composer un tout nouveau.

CHAPITRE VI.

Où réside l'éducabilité?

L'Éducabilité réside *tout entière* dans les facultés de l'âme, qui sont essentiellement modifiables. Les êtres privés de ces facultés ne sont pas éducables, ou ne le sont que dans des limites extrêmement restreintes; car nous sommes loin de considérer, comme le résultat de l'éducation, les habitudes contre nature que l'on fait contracter à quelques animaux. Ainsi l'habitude que l'on fait prendre au bœuf et au cheval de subir le joug et d'endurer le mors n'a rien de commun avec l'éducation. L'animal est un peu plus docile, il s'est accou-

tumé à une entrave, il la souffre comme un esclave souffre sa chaîne. Mais ses penchants, ses instincts restent les mêmes, ils sont comprimés et non modifiés. Aussi malgré tout ce qu'on a pu faire jusqu'à ce jour, ne voyons-nous pas que les mœurs d'aucune espèce animale aient changé. C'est que chez les créatures inférieures à l'homme, les mœurs sont fatalement déterminées par les instincts, par les besoins organiques. Ces instincts, ces besoins peuvent être affaiblis, mais jamais effacés ni transformés. Qu'on appelle maintenant, par une sorte d'analogie, éducation les modifications qu'on fait subir aux dispositions naturelles de quelques animaux, nous n'y tenons pas, nous avons voulu seulement faire apprécier la valeur de ces modifications et démontrer qu'elles n'ont aucun rapport avec ce qu'on observe chez l'homme. Chez lui, en effet, les modifications peuvent être portées au point que les mœurs soient complétement transformées. C'est que chez l'homme la conduite n'est pas, comme chez la brute, déterminée seulement par des penchants instinctifs, par des besoins organiques, mais par des as-

pirations morales aussi variables, aussi instables que les opinions sur lesquelles elles reposent. La conduite des êtres privés des facultés morales ou de l'âme est immuable. Elle est aujourd'hui ce qu'elle était hier et sera demain ce qu'elle est aujourd'hui, pour tout dire, elle est fatalement déterminée.

Les animaux ne se préoccupent nullement du jugement qu'on portera sur leurs actes; n'ayant point de conscience, ils n'ont aucune notion du juste et de l'injuste. Dans leurs relations avec le monde extérieur ils suivent tout simplement la pente de leurs instincts, sans autres considérations que celle des obstacles physiques. Ils ne s'émeuvent de leurs actions qu'à l'instant même de les accomplir, ils ne sont pas par conséquent susceptibles ni de regrets, ni de remords. L'homme au contraire s'inquiète de ses actions accomplies et non accomplies, souvent il se reproche les actions de la veille, parce que chez lui il y a un juge qui contrôle ses actes, et qui, lorsqu'il ne peut l'empêcher de mal faire, le poursuit jusque dans son sommeil. Ce juge si sévère, c'est la con-

science qui nous force à nous replier sur nous-mêmes pour examiner notre conduite. Par le seul fait de cet examen, de ce retour sur lui-même, l'homme se trouve placé à une distance immense des autres créatures. C'est encore dans cette faculté d'examen que réside son éducabilité. Dès lors qu'il peut s'interroger, revenir sur ses actions, il peut se corriger, éviter les fautes qu'il a commises ; il est éducable. Sa ligne de conduite n'est point tracée dans une direction fatale, nécessaire. Il peut résister à ses penchants, à ses goûts ; il jouit du libre arbitre.

CHAPITRE VII.

Quelle est la mesure de nos devoirs?

Les préoccupations de l'homme touchant sa conduite résultent de la crainte d'agir mal, et la crainte d'agir mal suppose des principes, des préceptes d'après lesquels on croit devoir régler sa conduite. C'est

de là que dérive ce que nous appelons *devoirs*. Si, comme chez les animaux, nos actions n'étaient soumises à aucune règle, à aucun contrôle, nous ne reconnaîtrions point de devoirs. Où serait l'obligation d'agir d'une façon plutôt que d'une autre? Tout dépendrait de la volonté, disons mieux, de l'instinct. Donc la mesure de nos devoirs réside dans les préceptes, les principes que nous avons acceptés, adoptés et qui sont notre règle de conduite. En d'autres termes, nos devoirs nous sont dictés par les idées, les opinions dont nous imprègne le monde extérieur dans lequel nous vivons. Car en définitive, ce qu'on appelle principe, précepte, qu'est-ce autre chose, sinon une opinion, une manière de voir sur tout ce qui nous affecte soit au physique, soit au moral? Ce sont ces opinions, ces manières de voir qui sont le point de départ des limites imposées à notre liberté. Nous jugeons qu'une action est bien ou mal, selon qu'elle est ou n'est pas d'accord avec les idées, les opinions qui constituent notre forme morale, autrement dit, l'état de notre conscience; c'est elle qui reçoit, qui réfléchit les impressions, les émotions dont

nous sommes agités. Ces émotions prouvent qu'entre l'état de notre âme et la composition du monde extérieur, l'équilibre a été rompu, et ce trouble, cette perturbation continue jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli. L'état de notre âme est donc solidaire du monde extérieur qui varie sans cesse, de telle sorte que sans cesse nous varions avec lui. Ce ne sont point les seules causes qui déterminent en nous ces changements. L'âge, l'état de santé ou de maladie changent nos dispositions physiques qui, à leur tour, réagissent sur nos dispositions morales. Ce qui nous laisse indifférents aujourd'hui, pourra nous affecter demain, selon la disposition de nos fonctions organiques. Voilà ce qui amène ces transformations complètes dans les mœurs, dans les idées des peuples, au point de les rendre méconnaissables. En effet, qui reconnaîtrait dans nos sociétés modernes les descendants des Celtes et des Druïdes? Ces peuples, par leurs règles de conduite, leurs préoccupations morales, leurs idées sur l'infini, sont devenus tout-à-fait méconnaissables. Cependant leur organisation est toujours la même; qu'y a-t-il donc de

changé? le monde extérieur qui ne les impressionne plus de la même façon.

CHAPITRE VIII.

Les effets de l'éducation sont irrésistibles?

Il suit de ce qui précède, que l'homme n'est pas plus maître de ses sympathies et de ses antipathies que de ses besoins organiques, que de la faim et de la soif. Il ne lui est pas plus donné de se soustraire à son impressionnabilité morale qu'à son impressionnabilité physique. Il en résulte une espèce de fatalité. Il ne serait pas possible à l'enfant élevé chez les Musulmans de ne pas vénérer Mahomet comme le vrai prophète de Dieu. Il ne saurait échapper à l'influence des préceptes, des maximes qu'il a sucés avec le lait, qu'il a respirés avec l'air, tant est forte la puissance de l'habitude, de l'éducation.

Mais de ce qu'il n'est pas au pouvoir de

l'homme de ne pas ressentir les besoins qu'il éprouve et de se soustraire aux impressions physiques et morales qui lui viennent du monde extérieur, doit-on en conclure qu'il n'est pas libre et qu'il ne doive pas être rendu responsable de ses actions? Non, ce serait placer l'homme au niveau de la brute; qui n'est guidée que par ses instincts. Chez l'homme, au contraire, à côté des instincts se trouve une faculté qui lui donne le pouvoir de raisonner ses penchants et de leur résister; en un mot, l'homme jouit du libre arbitre.

Il résulte de ce qui précède que le caractère de l'homme, que sa forme morale, ne sont point fatalement déterminés, que les vices qu'on lui reproche ne sont pas inhérents à sa nature, ne sont point une suite nécessaire de son organisation. S'il en était autrement on retrouverait ces penchants bons ou mauvais chez tous les peuples, dans toutes les conditions sociales avec la même intensité et dans les mêmes proportions, ce qui n'est pas. D'où il faut conclure que des circonstances particulières ont modifié les dispositions natives de l'homme, qu'il a été amendé ou vicié par

les influences extérieures et surtout par l'éducation.

A ceux qui seraient d'un avis opposé au nôtre nous poserons ce dilemme : Les hommes naissent bons, et l'éducation les corrompt, ou ils naissent mauvais et l'éducation les corrige, puisqu'ils ne sont pas tous également bons, également mauvais. Donc l'homme est modifiable. Donc il importe d'étudier les éléments qui améliorent sa nature, toutes choses qui constituent son éducation. Pour preuve de nos assertions, nous invoquerons les différences qui se remarquent jusque parmi les membres d'une même famille, selon les occupations auxquelles ils se livrent, selon les professions qu'ils embrassent, que l'un soit marin, l'autre soldat, un troisième, homme d'église, certainement ils ne se ressembleront guère. Qui fait la différence du fils du maître et de l'enfant de l'esclave? L'éducation, l'habitude de commander chez l'un, l'habitude de servir chez l'autre. Changez-les de berceau dans le bas âge, ils y puiseront une autre façon d'être, car leur âme sera pour ainsi dire façonnée dans un moule différent, et cependant c'est souvent

le même sein qui les nourrit : donc c'est le milieu moral qui décide du caractère, de la constitution morale des individus.

Il fut des peuples qui regardaient comme un droit, comme un devoir de massacrer les prisonniers de guerre et de s'en repaître; aujourd'hui ces cruautés leur font horreur. D'autres dépouillaient les malheureux naufragés; ils sont hospitaliers maintenant. L'organisation de ces peuples a-t-elle changé ? Non! seulement leur éducation différente leur a dicté d'autres règles de conduite.

CHAPITRE IX.

La méchanceté de l'homme est-elle innée?

Beaucoup de gens prétendent que l'homme apporte en naissant de mauvais instincts, de mauvais penchants, et la preuve, disent-ils, c'est qu'on voit des enfants naturellement portés au mal, à la des-

truction, qui se plaisent à faire souffrir les animaux, à les torturer, à les déchirer. C'est une erreur. L'enfant lacère un animal comme il déchire une image, il arrache l'aile d'un papillon comme il ferait du pétale d'une fleur, sans avoir conscience de la douleur qu'il peut causer ; il ne sait pas ce qu'il fait (1).

On cite aussi comme preuve que l'homme naît méchant, la différence qu'on observe dans le caractère, dans les instincts, les penchants des enfants nés de la même mère et du même père. Ces différences ne prouvent point que les défauts et les vices tiennent à l'organisation. D'abord, de ce que des enfants sont nés de la même mère et nourris du même lait, il n'en faut pas con-

(1) Dans ces derniers temps les opinions fatalistes touchant les penchants de l'homme ont été mises en grande faveur par la prétendue science phrénologique. Il y en a qui pensent que tous les penchants, toutes les tendances tenaient fatalement à la conformation du cerveau. Jamais erreur plus grande, plus dangereuse, n'a été propagée. Si cela était, il n'y aurait pas de libre arbitre, et sans libre arbitre comment rendre l'homme responsable de ses actions ? On voit à quelles conséquences conduiraient les théories phrénologiques.

clure que leur monde extérieur soit composé des mêmes éléments, témoin les fils du maître et de l'esclave allaités et soignés par la même nourrice. Quand bien même on admettrait que la mère eût pour tous ses enfants les mêmes soins, la même indulgence, la même tendresse, ce qui n'est que trop rare, et qu'elle ne manifestât aucune préférence, cela ne suffirait pas encore pour établir l'uniformité d'impressions. L'éducabilité varie suivant les individus, et sur cette variabilité il faut modifier les moyens d'éducation; chose qui n'est point assez comprise et qui par là devient l'écueil des nourrices et des maîtres. Qu'on ajoute à ces causes les imperfections, les défauts, les vices même des personnes chargées d'élever les enfants. Que d'hommes ont pris une mauvaise voie, parce qu'ils ont eu de mauvais exemples sous les yeux, ou parce que l'injustice leur a faussé le caractère!

Non l'homme n'est point nécessairement méchant et vicieux; si cela était ainsi, il serait d'autant plus méchant et vicieux que dans son enfance il aurait vécu plus isolé, plus libre. On observe tout le contraire.

Les mœurs des campagnes sont plus pures que celles des cités, le fils du laboureur moins corrompu que le fils de l'artisan des villes, a-t-il été soumis à des soins particuliers qui aient détruit ses mauvais instincts, ses vices génériques? C'est tout l'opposé. Il a été abandonné à lui-même, il a grandi libre de toute contrainte, et il a partagé les travaux de ses parents, dès que ses forces lui ont permis. Chez cet enfant, les vices n'ont pas été réprimés, ils ont été prévenus.

SECTION II.

CHAPITRE X.

En quoi consiste l'éducation. — Son but.

L'éducation, pour nous, comprend tous les moyens qui concourent au développement des facultés de l'homme, soit physiques, soit morales; tous les moyens par

lesquels on façonne son âme, perfectionne les instruments à l'aide desquels il agit sur le monde extérieur et pourvoit à ses besoins.

Le bonheur de l'homme, son bien-être, tel doit être le but de l'éducation. Quel autre but pourrait-on se proposer? Il importe donc de rechercher, avant tout, dans quelles conditions l'homme peut être plus heureux, et le mettre à même de les réaliser. Or ces conditions sont celles dans lesquelles les besoins sont plus en rapport avec les moyens de les satisfaire, et les relations avec ses semblables plus paisibles. Car, ainsi que nous l'avons dit plus haut, le bonheur de l'homme dépend surtout de ses rapports avec ses semblables.

Cela posé, comment l'éducation peut-elle contribuer au bonheur de l'homme? En l'éclairant sur ses droits et sur ses devoirs, en dirigeant ses instincts, ses tendances de manière à les mettre en harmonie avec sa condition, que de sources de calamités dans les chimères d'un bonheur irréalisable, en désaccord avec sa position, souvent même avec les lois de la nature!

Les deux ordres de facultés que nous

indiquons, établissent une distinction naturelle dans l'éducation qui doit être considérée sous deux points de vue, et que pour cela nous diviserons en deux parties, en éducation morale et en éducation intellectuelle.

L'enseignement intellectuel se compose des connaissances acquises. Il a pour objet d'éviter à l'homme des recherches longues et pénibles, et d'étendre rapidement le cercle de ses connaissances, en le faisant profiter de l'expérience de ses prédécesseurs. Nous n'avons, en quelque sorte, qu'à parcourir le recueil de tout ce qui compose le domaine de la science, pour être initiés à toutes les conquêtes. à toutes les connaissances acquises par les générations précédentes.

L'enseignement intellectuel augmente la puissance de l'homme sur la nature, et lui fournit le moyen de subvenir à ses besoins plus vite et plus facilement. De plus, c'est un puissant levier d'éducation morale : on peut tout en perfectionnant, tout en ornant l'intelligence, faire passer dans le cœur les préceptes et les principes qui l'ennoblissent.

De tout ce que nous venons de dire, il ressort que l'éducation est la question la plus grave dont les sociétés puissent se préoccuper. Combien d'hommes que les tribunaux condamnent à la dégradation, à la mort, pour des actions qu'ils n'auraient pas commises, si l'on eût pris plus de soin de leur éducation? Ces hommes, pour la plupart abandonnés dès leur naissance, repoussés, pour ainsi dire de la société, sont rejetés dans des milieux viciés où ils se corrompent, et plus tard on vient leur demander compte de leur conduite. Mais que dirait-on d'un père qui, après avoir abandonné son fils encore enfant, se plaindrait plus tard de ses mœurs, et le punirait pour avoir contracté des vices auxquels il ne pouvait échapper dans le milieu où il a grandi? La conduite de ce père serait au moins étrange, pour ne rien dire de plus. Eh bien, que fait la société? n'envoie-t-elle pas tous les jours au bagne un grand nombre de ses enfants abandonnés dans des milieux où ils devaient nécessairement se corrompre, et qui, placés dans des circonstances meilleures, auraient été des citoyens utiles. Il aurait suffi pour

eela de mieux soigner leur éducation. Viendra-t-on nous parler d'éeonomie? Les frais de poliee, de justiee, ete., dépassent de beaueoup ce que eoûteraient la surveillanee et les soins que réelameraient tous ees enfants délaissés, parmi lesquels se recrutent les bandes qui alimentent les eours d'assises. On croit que la répression suffit pour détruire la dépravation et les vices qui infestent la soeiété; on se trompe. Tant qu'on laissera subsister les causes du mal, on ne peut espérer que le mal disparaisse. On aura beau juger, condamner, emprisonner, ce sera toujours à reeommeneer. Ce système n'aura pas plus de suceès que eelui d'un homme qui, méeontent des fruits d'un arbre, se contenterait de les détaeher à mesure qu'ils se développeraient, et qui ne ferait rien d'ailleurs afin d'en ehanger la nature.

C'est une chose digne de remarque que l'indifférence montrée jusqu'à ce jour pour l'éducation de l'homme. On fonde des coneours, on institue des prix pour l'amélioration des espèees végétales et animales, mais pour les hommes, rien. C'est que l'on ne prise que la riehesse, parce que jus-

qu'à ce jour on a cru que la richesse seule peut faire le bonheur. Voilà pourquoi toutes les ressources intellectuelles sont dirigées vers les moyens d'acquérir la fortune, et pourquoi l'on stimule de toutes les manières l'ambition dans le cœur de la jeunesse. Et que naît-il de là? Des rivalités, des concurrences qui rendent tous les hommes ennemis. Dira-t-on que ces concurrences sont utiles; qu'elles tournent au profit de la science? Erreur; l'ambition apprend à ruser, à tromper, mentir, voilà tout. Il ne faut pas confondre l'émulation que produit l'amour de la gloire, le désir de la renommée, le besoin d'approbation, avec l'amour effréné du luxe et des richesses. De ces deux ambitions, l'une élève l'âme, excite les sentiments nobles; l'autre n'inspire que des sentiments bas et vils, et ne développe que des instincts dangereux.

CHAPITRE XI.

Dans quelles limites doit s'exercer le sentiment de la propriété.

C'est un sentiment profondément gravé dans le cœur de l'homme que celui de la propriété. C'est à la fois le stimulant et la récompense de son travail. Nous dirons plus, il est nécessaire à sa conservation. S'il n'était pas porté aussi loin, peut-être que la paresse et l'imprévoyance exposeraient souvent l'homme à manquer des choses les plus indispensables. Mais ce sentiment comme tous ceux que le Créateur a mis dans le cœur de l'homme, a besoin d'être dirigé, limité. C'est à la raison d'examiner, de rechercher dans quelle mesure. Gêner l'action de l'homme, dira-t-on, sa liberté! L'action et la liberté de l'homme sont limitées dans des choses qui présentent beaucoup moins d'inconvénients. Au reste il ne s'agit pas

ici de mettre un obstacle direct à l'action de l'homme, il s'agirait seulement de frapper de blâme et de désapprobation certains usages, certains emplois mauvais de la richesse, tels que les laquais poudrés, les chasseurs empanachés, galonnés comme des saltimbanques, et tout cet attirail qui allume dans les cœurs la convoitise, la sotte vanité, qui, les poussant à une ambition déshonnête, corrompt les mœurs et propage l'ardeur des spéculations frauduleuses.

CHAPITRE XII.

Quand doit commencer l'éducation de l'homme.

Nous ne saurions trop insister sur cet axiôme : l'éducation est toute puissante et dix-neuf fois sur vingt les vices de l'homme viennent d'une éducation mauvaise. Alors que penser de ceux qui accusent l'humanité des défauts et de la dépravation des individus ? qui désespèrent de les

amender jamais? Que penser de quelques autres qui prétendent que les hommes ne valent pas la peine qu'on s'occupe d'eux pour améliorer leurs mœurs, qui ne songent qu'à se garantir, eux et les leurs, de la contagion universelle et à traverser la vie le moins mal possible? Nous croyons qu'à personne il n'est loisible de penser et de se comporter ainsi. Il ne nous semble pas juste de prendre son espèce en mépris ou en dédain, parce qu'elle n'est pas irréprochable. C'est la punir d'un mal qu'elle subit involontairement et dont elle ne souffre déjà que trop. La société, comme nous l'avons démontré, est responsable des fautes de ses membres et chaque membre responsable dans une certaine mesure. C'est notre devoir de faire, selon notre position et nos facultés, tout ce qui dépend de nous pour améliorer la condition de notre espèce. La misanthropie, à nos yeux, n'est trop souvent qu'un manque de charité ou une erreur de jugement, l'effet d'une opinion trop exclusive.

Revenons à l'éducation. Pour être assuré que l'âme prendra la forme qu'on désire lui donner, il faut de bonne heure la

mettre dans un milieu propice. Il faut la saisir alors qu'elle est neuve de toute impression, de tout penchant, de toute habitude, il faut la prendre en sortant des mains de la nature. Enfin l'éducation doit commencer avec la vie.

Beaucoup de personnes croient que le jeune enfant ne réclame que des soins physiques; elles se trompent (1). Il importe d'éloigner de son berceau tout ce qui pourrait l'impressionner vicieusement. A mesure qu'il grandit, et que son horizon s'étend, il faut redoubler de soins et de surveillance; car, à mesure que les facultés se développent, les sensations laissent des traces plus profondes et plus durables.

(1) Les enfants qui ont une intelligence très développée, qui sont, comme on dit communément, précoces, ne sont pas toujours assez ménagés. Les parents, dans le désir de les faire briller, les soumettent à des épreuves, leur font faire des efforts qui peuvent leur être funestes. Souvent aussi, on les expose à de trop fortes émotions. On les conduit, pour des motifs divers, à des cérémonies, à des spectacles, qui les excitent fortement. Pourquoi exposer un jeune cerveau à de pareilles secousses, sans nécessité d'ailleurs?

C'est à cet âge surtout que le milieu social est pour l'âme ce que l'atmosphère est pour le corps; si l'atmosphère contient quelques mauvais germes, les organes s'en imprègnent, et la santé s'altère. Si le milieu social renferme quelques éléments viciés, l'âme les absorbe et se corrompt.

La première éducation, l'éducation de l'enfance, appartient à la mère. Nous ne parlerons pas des soins que demande le corps du petit être. Seulement nous insisterons pour que la sollicitude maternelle n'apporte pas moins d'attention à l'éducation morale. A mesure que les actions de l'enfant réclament plus de surveillance, il faut, quand elles sont répréhensibles, qu'on s'accoutume à les réprimer autant par l'expression de sa physionomie, que par les menaces ou les corrections dont on doit user sobrement. Que l'enfant lise dans les yeux de sa mère ce qu'elle lui permet ou ce qu'elle lui défend. Mais il importe d'y mettre une grande égalité de caractère, de ne rien faire par caprice. Surtout qu'on ne le réprimande jamais sans juste cause. Cependant un moment arrive où les désirs de l'enfant rencontrent

de la résistance, où il éprouve des obstacles à l'accomplissement de ses volontés. C'est là l'époque difficile. Quand sa petite intelligence est assez mûre pour qu'on lui fasse sentir qu'il est des choses qui ne sont pas permises, que le refus soit toujours bien motivé et fondé sur des préceptes dont la droiture et la justice frappent l'enfant, afin qu'il voie clairement sur quoi repose l'interdiction. C'est à sa raison qu'on doit s'adresser, car il n'y a que sa raison qui puisse lui fournir des armes pour résister à ses penchants, à ses désirs. Qu'on n'oublie pas surtout que le plus puissant moyen d'enseignement, c'est l'exemple, et que si l'éducation donne de si fâcheux résultats aujourd'hui, c'est que trop souvent les préceptes sont en désaccord avec la conduite.

Tout le monde se plaint de la corruption, il n'est pas de famille qui ne craigne pour ses enfants, et l'on croit avoir beaucoup fait pour les en garantir, lorsqu'on les a conduits dans un pensionnat, dans un collége où ils doivent recevoir, comme on dit, une éducation complète: Si l'éducation pouvait se faire avec des discours, certai-

nement qu'on aurait peu à désirer, mais, nous l'avons déjà dit, ce ne sont pas les paroles qui ont de l'effet sur la jeunesse, mais les exemples. C'est le monde extérieur qui façonne l'âme et lui donne une forme. On aura beau vanter la vertu, la sagesse, si la conduite est en désaccord avec les discours, à quoi serviront-ils? Que veut-on que pensent les jeunes gens à qui on exalte la vertu, la régularité de la conduite et qui voient autour d'eux plaisanter, tourner en dérision les choses qu'on leur avait appris à respecter, à vénérer. Qu'on songe donc à la révolution que doit produire en eux le contraste des faits et du langage, et qu'on nous dise s'il est possible qu'ils résistent aux tentations, aux sollicitations de l'exemple. Si malgré les progrès de l'instruction, si malgré tout ce qu'on fait pour perfectionner l'enseignement, la dépravation est encore si grande, encore un coup, c'est que les paroles ne suffisent pas; il faut que l'exemple les sanctionne (1).

(1) Pourquoi tolérer les maisons de prostitution et les cabarets? Tant qu'on favorisera de la sorte

CHAPITRE XIII.

Sur quels principes fonder la règle de conduite.

L'homme a des passions, et, comme nous le disions pour l'enfance, il n'a d'autre rempart contre elles que les efforts de sa raison, la voix de sa conscience. C'est ici qu'on reconnaît toute l'importance des principes, des préceptes déduits de vérités incontestables, puisés dans les lois de la nature. Il ne suffit pas pour se bien conduire que l'homme s'en tienne à l'observation stricte des lois humaines et de leurs réglements, il est nécessaire qu'il ait l'assentiment de sa conscience et qu'il puisse dire : je suis content de moi. Nos penchants quelquefois nous entraînent sur une pente bien rapide, et nous n'y résistons qu'au prix d'un combat violent, d'une

des vices honteux, il sera impossible que l'éducation publique soit bonne.

lutte terrible, entre nos besoins, nos appétits, et ce sentiment qui nous dit de ne pas y céder.

Le fait de cette lutte suppose un examen, une délibération avant l'action, et le fait d'une détermination opposée aux désirs, aux tendances, est la preuve de l'existence de ce qu'on appelle le libre arbitre. L'instrument du libre arbitre, c'est la raison, les armes, les principes, les préceptes, d'où il suit que c'est l'éducation qui fournit les armes du libre arbitre, faculté qui nous permet de réprimer nos penchants, nos désirs les plus impérieux.

Puisque c'est avec des principes, des préceptes, que l'homme peut combattre ses passions, qu'il n'a pas d'autres moyens, il faut donc leur donner toute la force, toute la puissance dont ils sont susceptibles. Mais quels sont les principes que l'on doit inculquer dans le cœur de l'homme, de quelle vérité les déduire, et comment les reconnaître? Le meilleur moyen de reconnaître si l'on est dans le vrai, c'est de suivre cette maxime évangélique : *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît,* ou mieux encore : *Fais à autrui ce que*

tu voudrais qu'on te fît à toi-même; en suivant ce précepte, on est sûr de se bien conduire.

Mais une considération non moins importante et qu'il ne faut jamais perdre de vue, dans toutes les institutions, dans tous les réglements, c'est de ne jamais rien demander à l'homme qui soit en opposition avec les lois de la nature. Tout ce qui est opposé à ces lois est faux, mauvais, et doit être réformé. Par exemple, toutes les conditions sociales qui contredisent nos besoins naturels, sont, par cela même, incompatibles avec le bonheur, avec l'organisation intime de notre être, et ne peuvent conduire qu'au mensonge, à l'hypocrisie.

CHAPITRE XIV.

De l'enseignement public.

A qui doit-on confier le jeune enfant au sortir des mains de la mère? qui doit com-

pléter son éducation, lorsque le père ne peut pas remplir cette tâche délicate? L'enseignement peut-il être libre? tout le monde a-t-il le droit d'enseigner? — Non, c'est un devoir pour la société d'exiger des garanties de ceux qui se destinent à cette haute mission, et tous ceux que cette question intéresse ont le droit d'y intervenir, la société d'abord, la famille ensuite. Toutes deux y ont les plus grands intérêts, et ce sont ces intérêts qu'il faut concilier. Avant tout que le père ait l'entière liberté d'enseigner ou de faire enseigner ses enfants où il lui plaît, à condition cependant qu'à une certaine époque de l'année les enfants qui auront reçu une éducation particulière, s'ils sont élevés dans leur famille, se présenteront pour être examinés. La société a le droit de savoir comment on instruit ses membres et quels sont les principes qu'on leur inculque. La surveillance de l'enseignement lui appartient tout entière. C'est à elle, c'est au gouvernement à en tracer le programme et à prescrire les conditions que devront avoir à remplir ceux qui voudront se livrer à l'instruction. Lorsqu'il s'agit de fonctions aussi graves,

on ne saurait s'entourer de trop de garanties, de trop de précautions. Il ne faut pas oublier que l'éducation fait la probité des individus et la force des États.

CHAPITRE XV.

De l'instruction primaire.

La société doit l'instruction à tous ses membres, comme le père à tous ses enfants. La donner aux uns et la refuser aux autres, c'est établir des inégalités, car l'instruction est une puissance et ceux qui la reçoivent ont, toutes choses d'ailleurs égales, une grande supériorité sur ceux qui en sont privés. Pourquoi donc ne pas faire que tous les hommes aient une instruction uniforme, au moins jusqu'à un certain degré. Que l'instruction soit gratuite, que les instituteurs primaires soient rétribués par la société et l'on aura fait un grand pas vers l'extirpation de l'ignorance. Instruisez les classes pauvres, vous diminuerez vos

gendarmes, vos guichetiers et c'est de l'argent qui sera beaucoup mieux placé entre les mains des instituteurs qui ne vous coûteront pas aussi cher.

Du jour où l'instruction sera gratuite, on pourra exiger que tous les enfants aillent aux écoles jusqu'à un âge fixé par la loi. Au manque d'instruction on pourra attacher certaines peines, la privation du droit d'électeur quand on ne saura pas écrire son bulletin, l'enrôlement militaire forcé. Nous voudrions aussi que par un moyen quelconque on contraignît les jeunes filles à sortir de leur ignorance, car le manque d'instruction chez la femme est peut-être plus fâcheux encore que chez l'homme. La mère qui saura lire, voudra que sa jeune famille le sache également; elle a, en général, plus de sollicitude que le père pour l'éducation des enfants, se préoccupe davantage de leur avenir et surtout de leurs sentiments moraux.

La mesure que nous réclamons, la gratuité de l'instruction, nous semble d'autant plus juste, d'autant plus urgente, que, dans beaucoup de communes, la rétribution mensuelle, malgré le

fixe, est tout-à-fait insuffisante pour subvenir aux besoins de l'instituteur et de sa famille, en sorte qu'il est obligé de chercher par d'autres occupations à suppléer à cette insuffisance de ressources, et c'est toujours au détriment de ses fonctions d'instituteur. Tout ce qui peut le détourner de l'instruction est fâcheux, il faut l'éviter: il doit consacrer tous ses instants à ses fonctions qui sont assez étendues pour absorber tout son temps. Quelque instruit qu'il soit, il aura toujours à apprendre. Il faut donc faire en sorte qu'il ne soit pas dans la nécessité d'employer à des choses étrangères à ses fonctions les courts instants qu'elles lui laissent, ce qui, pour quelques hommes, aurait encore l'inconvénient de les exposer à contracter des habitudes incompatibles avec leurs fonctions.

Cette mesure aurait encore l'avantage de rendre l'instituteur plus indépendant et de le soustraire à des démarches pénibles auprès de parents pauvres ou de mauvaise volonté, afin de réaliser le tribut mensuel; le percepteur peut être chargé de ce soin, nous le savons, mais il ne fera pas payer ceux qui sont pauvres, et quant à ceux de

mauvaise volonté, il n'en obtiendra pas plus et même moins que l'instituteur. Le seul moyen de faire cesser toute difficulté à cet égard, c'est que l'instituteur soit, comme les fonctionnaires, rétribué par l'État, et suffisamment.

Chose étrange que l'homme le plus utile à la société soit encore le plus mal traité par elle ! Y a-t-il cependant des fonctions au-dessus de celles d'instituteur? Loin d'occuper le dernier rang parmi les fonctionnaires, ne devrait-il pas occuper le premier? ne devrait-il pas être mieux récompensé de ses pénibles et utiles travaux quand il est jeune, et assuré d'une pension pour ses vieux jours? car il ne lui est pas possible de se garantir d'un avenir de misère: c'est donc à la société d'y pourvoir.

Les fonctions d'instituteur sont les plus difficiles, elles exigent une grande connaissance du cœur de l'homme, beaucoup d'habileté, d'intelligence et de patience. Il est plus facile de trouver un professeur de rhétorique qu'un homme capable de bien éduquer les enfants. Quelque chose importe plus que l'instruction intellectuelle,

c'est l'éducation morale ; elle seule fait le père de famille et le citoyen. Lequel vaut mieux de l'honnête homme ou du savant ? Aussi, peu d'hommes réunissent les qualités nécessaires pour faire un bon instituteur, et l'on ne saurait se montrer trop difficile pour l'admission à une carrière qui demande une vocation réelle, dévouement, probité, pureté de mœurs et amour de ses semblables. Il n'est pas besoin de dire que le choix des professeurs pour les écoles normales demande également beaucoup d'attention.

Les auteurs de la loi qui régit aujourd'hui l'instruction primaire ont voulu que l'instituteur fût soumis à une surveillance constante, et ils ont, à cet effet, institué les comités locaux. Malheureusement dans la plupart des communes ils sont composés d'hommes qui, à l'exception du curé et quelquefois du maire, ne sont guère capables de surveiller l'instituteur pour les choses de l'enseignement. Il serait utile que des inspecteurs vinssent les visiter plus souvent que cela ne se pratique de nos jours. Il serait plus nécessaire encore que les jeunes instituteurs au début de leur carrière subis-

sent tous les ans des examens, afin de les stimuler au travail et de les empêcher d'oublier ce qu'ils savent.

On trouvera peut-être que nous nous sommes beaucoup appesanti sur l'instruction primaire, c'est qu'elle est à nos yeux la plus importante, attendu qu'elle s'adresse au plus grand nombre.

SECTION III.

CHAPITRE XVI.

Du mariage.

Tous les êtres vivants se marient; ainsi l'a voulu la nature pour la perpétuité des races. Mais les conditions sous lesquelles se fait le mariage, les obligations qu'il impose, varient selon les espèces, selon les soins que la famille réclame. L'observation démontre, en effet, que les différences que présente le mariage chez les animaux, répondent à des

différences dans les soins qu'exigent les petits. Des espèces se perpétuent sans qu'on prenne aucun soin de leur progéniture; chez d'autres, les soins de la mère seulement sont nécessaires. Dans toutes ces espèces, la durée du mariage est fixée par le temps des amours: après cette époque, le mâle s'éloigne de la femelle. Il y en a d'autres où la nature réclame le concours du père et de la mère pour élever la jeune famille. Dans ce cas le père ne s'éloigne point de la mère avant que les petits ne soient en état de subvenir à leurs besoins; c'est ainsi qu'au printemps plusieurs espèces d'oiseaux s'accouplent et ne se séparent que lorsque la petite famille a pris son essor.

C'est en raison de cette gradation dans les soins qu'exigent les petits que les sentiments de famille, l'instinct de la paternité, se prononcent plus ou moins, et que les liens qui unissent le père à la mère sont plus ou moins étroits. Ici, il n'est pas question de devoir, une pareille garantie ne suffirait pas pour assurer la conservation des espèces, c'est un instinct fondamental que doivent respecter les lois

humaines, nous dirons plus, c'est un besoin, une pente impérieuse, et pour y satisfaire, il n'est point de périls que la mère surtout n'affronte.

D'après ces données, examinons la condition de l'homme dans le mariage. Le mariage doit-il être ou non indissoluble?

Que deviendrait la mère sans l'assistance de l'époux? pourrait-elle subvenir aux besoins de son enfant? et même pendant leur grossesse n'est-il pas des femmes dont la santé valétudinaire les exposerait à périr misérablement? Ce n'est pas tout. Avant qu'un premier enfant soit élevé et puisse se suffire à lui-même, il peut en survenir un second, un troisième; etc. Cette considération seule résout nettement la question (1).

La famille n'étant pas d'invention humaine, le concours du père et de la mère étant indispensable pour élever les

(1) Chez les animaux au-dessous de l'homme il ne vient jamais de nouveaux enfants, avant que l'éducation des premiers ne soit achevée, et qu'ils ne puissent se suffire. L'homme seul fait exception à cette loi.

enfants, c'est la durée qu'exige leur éducation qui règle celle de l'union des époux; le mariage de l'homme doit donc être indissoluble, car si ces liens devaient se rompre, serait-ce à un âge avancé de la vie, après en avoir partagé les joies et les misères? La Providence, en voulant que notre enfance fût si longue, a, par cela même, imprimé à la famille le cachet de la perpétuité. Elle en a fait le type de l'association, l'image vivante de la société. Du reste, ce n'est pas seulement la nécessité qui dépose en faveur de la famille, il y a autre chose qui plaide encore plus éloquemment pour elle, le besoin de se voir revivre dans un autre soi-même, besoin auquel la nature attache de si douces jouissances, les seules vraies, les seules durables.

La famille, nous ne saurions trop le répéter surtout à une époque où on l'attaque si inconsidérément, la famille est la base de tous les liens sociaux, c'est dans ce sanctuaire que se perpétuent les bonnes mœurs; c'est au foyer domestique que, sous les inspirations maternelles, se développent les plus belles qualités, les

plus nobles vertus, la probité de l'homme, la ehasteté et le dévoûment de la femme, et qu'y a-t-il, nous le demandons, dans la vie de l'homme au-dessus des liens de famille? Le mariage n'est-il pas l'objet de sesplus vives, de sesplus eonstantes préoccupations? N'est-ee pas le but de ses efforts, le eomplément de sa vie?

Chez les peuples eivilisés, il est vrai, l'homme se laisse absorber par d'autres soueis, sa vie semble avoir un autre but. Mais qu'on y regarde bien, on verra que tout ee qui, sous le nom d'*Affaires*, l'agite et le préoeeupetant, n'est au résumé qu'un moyen d'ajouter au bonheur qu'il rêve au fond de son âme, et qu'il plaee en définitive dans la famille. Quoique la eivilisation ait perverti bien des sentiments, le mariage est et demeurera toujours l'objet des rêves les plus doux de l'homme, la eondition vers laquelle il aspire de toutes les forees de son âme.

Qu'on suppose un homme vivant dans un eélibat réel, est-il destinée plus misérable que la sienne? Toujours en lutte avee les penehants de la nature, son existenee ne sera qu'une série d'inquiétudes

et de combats. Aussi les institutions qui condamnent l'homme à s'isoler de la femme, sa compagne naturelle, sont-elles mauvaises; elles le rendent malheureux, en mutilant son existence, si nous pouvons ainsi parler, et l'expose à des vices que les lois devraient prévenir plutôt que favoriser. Ils se trompent ceux qui croient faire chose bonne et méritoire, en s'imposant des privations qui font le tourment de leur vie et paralysent leurs facultés, sans profit ni pour eux ni pour leurs semblables. Nous sommes persuadés que beaucoup de ceux qui passent ainsi leur vie, croient être agréables à Dieu : c'est une erreur puisée dans des motifs respectables, mais c'est une erreur.

Quant à ceux qui ne sont célibataires que de nom, et qui pensent trouver le bonheur en s'affranchissant de tous les devoirs qu'impose la famille, ils se trompent aussi. Sans doute, la vie de famille est accompagnée de bien des peines et des soucis, mais elle offre de précieuses compensations, à ceux surtout dont le cœur n'a pas été vicié. Le père de famille a des jouissances que ne connaîtra jamais

l'homme isolé. Il y a dans la vie de famille une communauté de sentiments, un échange d'affection qui adoucissent bien des chagrins, on s'y console et s'encourage dans les mauvais jours, les chagrins paraissent moins lourds, tandis que dans les jours heureux le bonheur semble se doubler en raison du nombre de ceux qui y prennent part. L'homme a besoin des affections de famille, quand il en est privé il éprouve un ennui, un vide insupportable qui font le supplice de sa vie et le tuent.

Le mariage est favorable aux bonnes mœurs. L'homme marié, en général, se conduira mieux, vivra plus régulièrement que le célibataire, parce qu'il sait qu'il a besoin de l'estime de sa famille. Aussi doit-on faire tout au monde pour diminuer le nombre de ceux qui veulent échapper à ses engagements salutaires. Sans employer la violence, ne pourrait-on recourir à des moyens détournés? Avant tout, se montrer moins accommodant pour les relations illicites, les adultères, les séductions de jeunes filles. Priver les célibataires de certains droits, retarder leur majorité jusqu'à trente ans. Il y a des

fonctions qui ne devraient jamais leur être confiées, celles de juges par exemple. Ne sont-ils pas exposés à prononcer sur des délits d'adultère et sont-ils bien aptes pour délibérer sur de pareilles causes?

Nous accorderons que, dans la société actuelle, l'homme se trouve souvent détourné du mariage par des devoirs que lui impose la société elle-même; l'objection la plus forte regarde les soldats. Organisés comme ils sont, ils ne peuvent guère se marier. Mais le temps viendra où l'Europe ne se ruinera plus à l'entretien d'armées permanentes. Quand leur instruction militaire est finie ne pourrait-on pas renvoyer les citoyens dans leurs foyers? Croit-on qu'en quittant la charrue, l'homme serait moins brave qu'en sortant d'une caserne. D'où venaient-ils ces soldats, qui, au commencement de notre mémorable révolution, ont étonné le monde? Ils sortaient de leurs foyers, et la plupart n'avaient jamais manié une arme.

Qu'on examine de près l'état de la société, on verra que beaucoup de désordres ont leur source dans le relâchement des liens de la famille, dans l'affaiblissement

du respect que mérite le mariage, et dans le nombre toujours croissant des célibataires, nombre en raison duquel se multiplient les enfants abandonnés et la prostitution.

CHAPITRE XVII.

De la corruption des mœurs.

La corruption des mœurs! l'incurie de la société à cet égard est telle qu'il a fallu l'accroissement démesuré des fruits de la débauche publique, pour fixer l'attention des conseils-généraux sur cette triste plaie. Le chiffre des enfants trouvés menace de causer dans nos finances un embarras qu'on aurait pu prévoir. Ce chiffre, que faudrait-il pour le diminuer? Rayer un seul article du Code : la recherche de la paternité est interdite. Cette prohibition est à nos yeux un véritable encouragement au libertinage. Et comment l'encouragez-vous? en laissant peser sur des malheureuses filles tout le fardeau de la mater-

nité! Ce n'est pas assez de la honte, qui souvent les pousse au meurtre le plus dénaturé, il faut encore, de complicité avec un égoïsme infâme, que la société les abandonne au dernier degré de la misère. Le fils du riche se consume en efforts pour séduire une pauvre fille du peuple; elle devient mère, il la délaisse lâchement et impunément, la recherche de la paternité est interdite!

Et malheureusement les ravages de la corruption ne se bornent pas là, tel homme qui a chez lui une femme ou des filles dont l'honneur lui est cher, ne rougit pas de tramer la ruine et le déshonneur des filles ou de la femme de son voisin, et telle est la coupable indifférence de la société à cet égard que l'on trouve sa conduite toute naturelle, et que l'on dit : *C'est à la femme à se défendre*, laissant retomber sur elle tout le poids de la faute et de la honte qu'on y attache. Il est difficile de pousser plus loin l'égoïsme et l'injustice; car c'est déclarer que c'est au plus faible à triompher des attaques du plus fort.

Et cependant si, abjurant la légèreté avec laquelle on s'est accoutumé à envisager ces

sortes de fautes, on réfléchit aux maux incalculables que la corruption des mœurs entraîne avec elle, on reconnaîtra bientôt que c'est sur la chasteté de la femme que reposent la félicité et l'honneur de la famille, et qu'on ne saurait l'entourer de sauvegardes trop puissantes, ni frapper d'une réprobation trop éclatante, toute atteinte qui pourrait y être portée par des hommes corrompus.

On devrait aussi, au lieu d'abandonner une jeune fille séduite au mépris général, et de la réduire au désespoir, qui trop souvent la rejette dans une vie d'opprobre et d'excès, dont on eût pu facilement la préserver par de plus sages institutions, rechercher sévèrement le complice de sa faute, et, si elle devient mère, l'obliger à pourvoir à la subsistance et de la mère et de l'enfant.

S'il s'agit d'une femme mariée, que la réprobation sociale atteigne aussi violemment celui qui séduit que celle qui est séduite.

Pour prévenir les liaisons illicites, qu'on favorise les mariages, qu'ils aient lieu de meilleure heure, et que le célibat soit mis au ban de la société.

Il importe surtout que dans l'éducation qu'on donne aux femmes, on n'oublie pas que leur véritable place, la seule où elles puissent trouver le bonheur, est au sein de la famille, auprès de leurs enfants. Que de sacrifices on fait pour les parer de mille talents stériles qu'elles devront oublier le lendemain de leur mariage. On s'imagine leur préparer ainsi plus de bonheur! On les élève pour la société, dit-on, c'est dans la société qu'elles doivent briller; elles doivent en être l'ornement. Laissant à d'autres le soin de leurs enfants et de leur ménage, ce qu'il leur faut avant tout, c'est jouir des plaisirs du monde. Et par là, nous le répétons, on s'imagine leur ménager plus de bonheur. Hélas! c'est une vie d'orages, de déceptions et de calamités qu'on leur prépare! Aux joies douces et calmes de la famille, on substitue les séductions mensongères de l'oisiveté et de la dissipation. Lorsqu'on réfléchit, on s'étonne vraiment des transformations que la civilisation ou prétendue civilisation amène dans nos penchants les plus naturels. L'instinct maternel porte impérieusement toutes les femmes à soigner leurs

enfants, et la première chose qu'elles font est de leur donner une nourrice, comme si rien pouvait remplacer la tendre sollicitude d'une mère. Affranchie de ses devoirs les plus sacrés, la femme est exposée à toutes les mauvaises inspirations qui naissent du désœuvrement, et se plonge trop souvent dans une vie de trouble et de désordres. Les enfants abandonnés à des domestiques contractent des vices et des défauts que préviendrait la surveillance maternelle. Et qu'on s'étonne ensuite des fruits d'une éducation pareille !

CHAPITRE XVIII.

Les socialistes et la famille.

De nos jours, et parmi nous, des réformateurs, des socialistes se sont déclarés les défenseurs de la femme. Ils veulent l'émanciper et la rendre tout à fait libre. Ils brisent le mariage, et par conséquent la famille. Le mariage et la famille sont des institutions naturelles, c'est un argument, selon

nous, sans réplique; d'ailleurs l'état social qui sortirait d'un pareil ordre de choses serait mauvais, pire que tout ce qui a existé jusqu'à ce jour. Qu'on se figure par la pensée une société où la femme et l'homme sont libres de s'unir et de se quitter, où aucun nœud ne les assujétit l'un à l'autre. La femme aurait des enfants et ne serait pas tenue de les élever; les hommes rendraient des femmes mères, et ne seraient pas tenus de s'occuper d'elles; père et mère ne connaîtraient point leurs enfants, ni les enfants leurs père et mère. Que serait une telle société!

Avec de bonnes intentions, nous aimons à le croire, les socialistes que nous avons en vue se trompent étrangement. L'état qu'ils rêvent est absolument incompatible avec la nature de l'homme. Quoi qu'ils disent, les idées touchant la possession exclusive de la femme qu'on aime ne sont pas des préjugés. La communauté des femmes est une idée qui répugne. Quant à la mère, sa pente naturelle sera toujours d'aimer ses enfants, de les distinguer parmi les enfants des autres et de les entourer de sa sollicitude. Nous n'imaginons

rien de plus monstrueux qu'hommes et femmes vivant sans liens durables d'affection ni de famille. Ce serait étouffer tout ce qui éveille dans les cœurs les sentiments les plus doux et les plus élevés. L'ordre social ne ferait très certainement qu'y perdre physiquement et moralement. L'homme, cette créature choisie de Dieu, retomberait plus bas que la brute.

CHAPITRE XIX.

Du divorce.

Entre la liberté illimitée que réclament les socialistes et l'indissolubilité absolue du mariage existe-il un terme moyen ?

On cite en faveur du divorce des peuples chez lesquels le mariage n'est pas un lien sérieux ou du moins indissoluble. Là, l'homme est plus ou moins libre de prendre une femme et de la renvoyer. Qu'est-ce que cela nous prouve ? C'est que la femme n'a point dans ces sociétés la place

qu'elle devrait y occuper, que les institutions sont mauvaises, en désaccord avec l'ordre naturel des choses. Dans ces sociétés, sans respect pour les droits du plus faible, tout est sacrifié aux caprices, aux plaisirs du plus fort. L'esclavage de la femme, le manque d'égard envers elle, est un symptôme auquel on ne saurait se méprendre. Il indique une civilisation arriérée.

Et dans notre société croit-on que l'instabilité de la famille serait une bonne chose ? Quelle serait la position de la femme si, à la première fantaisie de son mari, elle pouvait être évincée du foyer domestique, abandonnée sans appui, sans ressources ? Elle a surtout besoin d'être garantie contre l'inconstance de l'homme.

Ce n'est point à l'institution du mariage qu'il faut s'en prendre des malheurs dont il offre l'affligeant spectacle, c'est à la manière dont les unions se contractent ; en effet, de quoi se préoccupe-t-on dans l'acte le plus important de la vie ? Est-ce du caractère ? des qualités personnelles ? S'inquiète-t-on de savoir si les jeunes gens se conviennent, s'ils ont de l'amour l'un pour

l'autre? pas le moins du monde. La convenance, l'harmonie que l'on cherche, consistent dans la fortune. On unit deux êtres, souvent même sans qu'ils se connaissent, et l'on veut que de telles unions soient heureuses. Non, elles ne le sont pas; et puisque notre société est organisée de telle sorte, que de longtemps peut-être on ne verra cesser de pareils mariages, les âmes généreuses ne peuvent s'empêcher d'accepter le divorce comme un mal nécessaire contre un mal plus grand encore.

Tout en repoussant le divorce en principe, nous l'acceptons comme une rare exception dans l'ordre de choses où nous vivons; nous l'acceptons avec les restrictions les plus sévères, pour les cas les plus graves, et jamais quand il y a des enfants.

Une trop grande facilité dans le divorce aurait plus d'inconvénients que d'avantages. Cette tolérance ferait naître des prétextes; on verrait des époux demander le divorce pour contracter de nouveaux mariages, pour satisfaire leurs passions. D'ailleurs la séparation de corps adoucit les maux qu'engendre une union mal as-

sortie sans avoir les mêmes inconvénients que le divorce.

CHAPITRE XX.

Les socialistes et la société.

Préoccupés de l'état de misère de la société actuelle, les réformateurs modernes n'ont trouvé d'autre remède que d'en prendre le contre-pied. Absorbés, pour ainsi dire, dans les besoins des sens, ils n'ont eu d'autre but que d'imaginer les conditions où ils seraient plus promptement et plus facilement satisfaits. Ils n'ont pas vu qu'en intervertissant toutes les lois de la nature, loin d'améliorer le sort de l'humanité, ils la plongeraient dans un abîme de désordre et de calamité plus terrible encore. Ils ne se sont pas demandé : qu'est-ce qui serait plus moral, mais ce qui serait mieux pour la satisfaction des désirs les plus matériels de l'homme. Ils l'ont trouvé opprimé et sevré de jouissances ; ils ont cru que le

plus sûr moyen de le conduire au bonheur était une liberté sans bornes avec la perspective de satisfaire tous ses penchants, tous ses appétits. Cette liberté sans limites, c'est la licence, et avec elle les droits de personne ne sont respectés. L'homme a des instincts de prévoyance, qui se tranforment aisément en cupidité, en ambition insatiable, sous prétexte de faire des approvisionnements pour le lendemain, il enlève à ses frères ce qui leur est nécessaire pour les besoins du jour présent. Ne voit-on pas à notre époque des hommes mourir de faim à côté de leur frère gorgé de superflu? La liberté absolue changera-t-elle les instincts de l'homme? Ce serait le pire des despotismes, celui du fort écrasant le faible. Il est une autre voie pour amener tous les hommes à la satisfaction de leurs besoins: que les droits et les devoirs soient les mêmes pour tous, que la société intervienne efficacement, qu'elle assure à chacun ses droits, qu'elle contraigne chacun à remplir ses devoirs; tous les intérêts seront sauvegardés, et le faible n'aura plus à redouter l'oppression, ni la violence du plus fort.

L'ordre social ne peut reposer que sur des conventions réciproques, où chacun dans l'intérêt de tous engage une portion de sa liberté. C'est ce qui assure la propriété, ce qui règle les rapports des sexes.

Un grand tort à nos yeux des réformateurs que nous avons ici en vue, c'est de s'adresser toujours aux sens, jamais à la raison ; c'est de croire que l'homme peut s'abandonner, sans contrainte , à tous ses penchants. Pour que l'homme pût être livré à lui-même, il faudrait qu'il fût sans passions. Mais alors il serait incapable des grandes choses, des grandes actions ; car ce n'est qu'en se passionnant qu'il peut opérer ces prodiges qui étonnent; mais en se passionnant on est exposé à s'égarer; nous avons donc besoin d'un guide, d'un modérateur ; c'est pour cela que Dieu nous a donné la raison.

SECTION IV.

Est-il un moyen d'adoucir la misère des classes travailleuses.

Nous terminions à peine nos études sur la nature de l'homme, quand la révolution de février est survenue. Cette révolution se fit au nom d'un droit que la nation réclamait, mais dès le lendemain, les symptômes du mal réel dont la société souffre depuis si longtemps se sont révélés. Mal profond, et dont les ravages ont été si grands que la société en est ébranlée. Nous voulons parler de la misère et du manque de subsistances d'une grande partie de la population. Cette question est plus pressante de notre époque, elle occupe tous les esprits.

Portée à la tribune, et discutée par les hommes les plus capables, après la révolution de février, elle n'a cependant point

fait un pas ; la seule chose qu'on ait gagnée a été la reconnaissance solennelle du droit que tout homme a de vivre. Mais on a eu soin d'ajouter que ce droit n'en donne aucun autre. Ainsi, à l'homme qui n'a ni pain ni travail, il est interdit même de demander l'aumône. Solution étrange ! mais qu'expliquent les circonstances dans lesquelles la question a été portée devant l'Assemblée nationale.

On était en pleine révolution ; la fermentation des esprits était extrême, et il y aurait eu danger à faire droit à toutes les réclamations du peuple qui, dans ses exigences, n'obéissait que trop à des suggestions inspirées par des intentions subversives. Mais par cela seul qu'il n'a point été résolu, le problème subsiste et n'est point de nature à être étouffé par un ordre du jour.

Nous partons de cette déclaration solennelle que tout homme a le droit de vivre. Ceci posé, la fortune publique est-elle suffisante pour faire subsister tous les membres de la société ?

Si la réponse était négative, on serait conduit à se demander quels sont

ceux qui ont le plus de droit de vivre? Dieu merci, c'est une question à laquelle le Créateur a pris soin de répondre, il a fait la nature assez féconde et assez riche pour subvenir aux besoins de tous les hommes, et les embarras que nous éprouvons à cet égard ne viennent que de nous seuls, qui ne savons pas répartir équitablement les biens que la Providence nous envoie.

Il n'y a pas en effet réellement disette; les subsistances ne manquent pas, ce qui manque à une grande partie de la société, c'est une valeur représentative à donner en échange des vivres, valeur qu'on ne peut se procurer que par le travail, de sorte que, si comme cela arrive trop souvent aujourd'hui, il y a chômage, elle se trouve en proie au dénuement le plus absolu. On a parlé, et l'on parle encore d'organiser le travail, d'instituer un ministère du travail, nous avouons ne pas comprendre ce qu'on y gagnerait, et ce que pourrait un ministre pour améliorer la situation, car, afin que le travail reprît son activité, il faudrait des besoins et des débouchés; or, ce n'est pas une organisation, ni un ministère qui pourraient en créer de nouveaux.

On s'obstine à produire et à fabriquer, et l'on ne songe pas que les marchés sont déjà encombrés ; c'est une direction tout autre qu'il importe de donner aux bras dont il y a surabondance dans les ateliers, et cela au détriment de l'agriculture qui reste en souffrance.

Il ne faut pas s'abuser, tant que nous n'aurons pas trouvé le moyen d'assurer la subsistance de tous les hommes, nous ne pourrons pas nous flatter d'avoir rien fondé de stable, car il ne peut y avoir ni repos ni sécurité pour la société, aussi longtemps qu'une partie de ses membres dénuée de tout, restera entièrement à la merci de l'autre, et jusqu'ici les remèdes dont on a fait l'épreuve se sont trouvés inutiles ou dangereux.

Les ateliers, nationaux fondés dans une pensée très louable et dans un but réellement humanitaire, n'ont pas tardé à devenir un des plus grands dangers que la société ait courus ; des mesures énergiques et prudentes l'ont fait disparaître à temps, mais l'expérience a été décisive. Ce ne sont pas de tels moyens qui remédieront au mal qui travaille les sociétés modernes.

Ce ne sont pas non plus les fabriques,

les manufactures et autres exploitations industrielles; les machines qui sont un progrès réel, puisqu'en augmentant la puissance de l'homme sur le monde extérieur, elles tendent à l'affranchir de plus en plus des travaux rudes et abrutissants, et à lui permettre enfin de vivre un peu plus de la vie intellectuelle; les machines, cependant, sont en ce moment une nouvelle cause d'embarras, car elles nuisent au travailleur dont elles remplacent les bras. En outre, les nations voisines, chez lesquelles s'écoulaient nos produits, apprennent à les fabriquer elles-mêmes, et par ce fait la consommation diminue, tandis que par le perfectionnement des moyens mécaniques la production augmente; ce qui fait deux raisons inverses aboutissant au même résultat, l'appauvrissement des ateliers. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher la source du travail, et de la richesse publique.

Et cependant la classe pauvre est nombreuse; elle manque de subsistances. Ce pain qu'elle demande à gagner par son travail, on lui en fait l'aumône. Des aumônes sont-elles un remède? Non, car ou-

tre qu'elles rendent inévitablement celui qui les reçoit l'ennemi de eclui qui les donne, elles conduisent à l'oisiveté, et l'oisiveté à une dépravation complète. A quel moyen done recourir pour venir en aide aux travailleurs?

Dans ces temps de calamités publiques, le devoir de tous est de méditer sur les combinaisons les meilleures, sur les moyens les plus salutaires d'y remédier, et de quelque part qu'elle vienne, une idée qui découle d'un sentiment honnête doit se produire au grand jour. C'est aux hommes compétents à la juger. Quant à nous, voici ce que nous donnons simplement comme une proposition inspirée par le tableau des misères qui excitent vivement notre pitié.

On a fait l'année dernière, pour adoucir l'état déplorable où languissaient nos ouvriers, une chose véritablement utile. C'est la colonisation en Algérie. On a eu l'excellente idée de diviser ce terrain généreux qui ne demande qu'à produire, et qui fut autrefois un véritable grenier d'abondance, pour la toute puissante Rome, et de le donner à de pauvres cultivateurs,

auxquels on a de plus fourni tous les matériaux et les instruments nécessaires à l'exploitation des terres qu'on leur concédait.

C'était là réellement une idée bienfaisante, et qui sera, nous en sommes persuadé, féconde en bons résultats, car elle offre au malheureux travailleur qu'elle arrache aux suggestions mauvaises d'une horrible misère, l'immense appât de la propriété du sol, cette source de richesse paisiblement acquise sans la fiévreuse ardeur de la concurrence. L'agriculture est essentiellement moralisatrice, elle épure les mœurs et resserre les liens de la famille. C'est là que réellement chacun trouve à s'employer utilement, dans l'œuvre commune, de sorte que le bonheur et l'abondance domestiques deviennent les heureux fruits du travail de tous.

Ce qu'on a fait en Algérie, on devrait le tenter en France; les esprits hardis et même un peu aventureux consentent seuls à courir les chances d'un lointain voyage, et bien des gens laborieux sont retenus par la crainte de compromettre encore la

destinée de leur famille, si misérable qu'elle soit, et aussi par cet indéfinissable amour du pays natal qui fait qu'on ne saurait se résoudre à quitter sa patrie, si dure qu'elle se montre pour ses enfants. Nous n'avons pas, il est vrai, en France les immenses ressources qu'offre l'Algérie, on pourrait cependant en trouver encore assez pour adoucir bien des misères.

Cet argent, que chaque département dépense en aumônes infructueuses, car les plaies qu'elles ferment temporairement ne tardent pas à se rouvrir, ne pourrait-on pas l'employer à louer des terres qu'on partagerait ensuite entre les plus nécessiteux de la circonscription moyennant une faible redevance pour le paiement de laquelle on accorderait toutes les facilités compatibles avec l'équité. Que chaque arrondissement, que chaque commune vienne ainsi au secours des habitants les plus nécessiteux, et dont ils pourront facilement apprécier la détresse, et alors, au lieu de s'en aller sans cesse encombrer les villes manufacturières, y perdre leur santé, y corrompre leurs mœurs, les travailleurs des campagnes, cer-

tains d'être secourus, tourneront tous leurs efforts vers la culture de la terre. Ils n'auront plus qu'un but, qu'une idée : devenir propriétaires du sol qu'on leur aura loué, et, qu'on ne s'y trompe pas, c'est là l'unique mobile du travail, et le travail est la source de toutes les vertus.

Ces concessions ne déposséderaient personne, et elles auraient bientôt la plus heureuse influence, car, pour peu qu'à son travail champêtre la famille secourue ajoutât une industrie quelconque, celle de tisserand, de vannier, par exemple, elle serait bientôt en état de subvenir elle-même à ses besoins, et ses membres, au lieu d'être une source d'inquiétudes, d'embarras, de ruine même pour l'État, deviendraient des citoyens utiles, contribuant par leur activité à la grandeur et à la prospérité du pays.

Et ce que nous disons ici de l'influence salutaire des travaux agricoles, les anciens l'avaient bien compris, car la fable d'Antée n'est qu'un mythe sublime de la poésie antique, poésie toujours philosophique et généreuse. Antée, être collectif, qui représentait les populations, impuissant et débile dès qu'il quittait le sol, retrouvait, en le touchant, la force et la santé.

Si on veut que la société ne périsse pas et que l'Europe ne voie pas sa civilisation s'éteindre comme les civilisations anciennes, il faut, même au prix d'immenses sacrifices, empêcher ces grandes agglomérations d'ouvriers dans les villes, masses toujours souffrantes, mécontentes, auxquelles un événement politique, un chômage inattendu peuvent à chaque instant mettre les armes à la main. Il n'y a qu'un moyen d'arracher l'ordre social à ces dangers si graves, qui sans cesse le menacent, c'est de retenir par la perspective de la propriété les populations aux travaux agricoles.

Ce projet paraîtra peut-être difficilement applicable, cependant il se rattache en partie à une institution qui honore l'esprit de charité et de sagesse de nos pères; les biens communaux n'avaient pas d'autre destination que d'être libéralement alloués aux plus nécessiteux de la commune. On faisait tous les ans le partage des terrains communaux labourables, qu'on divisait ensuite équitablement entre les familles, en lots proportionnés au nombre de membres qui les composaient. Plusieurs communes avaient aussi des bois dans lesquels on

faisait des coupes qu'on abandonnait aux indigents.

Peut-être pourrait-on, en adoptant notre projet, essayer aussi de reconstituer les biens communaux ou quelque chose d'équivalent. Beaucoup de personnes bienfaisantes, y voyant une chose plus utile et plus efficace que des aumônes, feraient des legs aux communes, ou même de leur vivant, leur abandonneraient la jouissance de quelques arpents de leurs terres, en se contentant de constater leur droit de propriété par une modique redevance. Que l'on fasse appel à la charité particulière, qui s'est si souvent montrée grande et généreuse ; cet appel sera entendu, nous en sommes certain, aussitôt que l'utilité de la mesure que nous avons ici en vue sera généralement comprise. Bien des grands propriétaires se montreront jaloux de contribuer ainsi à la sécurité et au bien-être des contrées qu'ils habitent, et d'attacher à leur nom le souvenir d'une aussi sage et prévoyante bienfaisance. De cette façon, en peu de temps, sans violenter personne, sans attaquer des droits acquis, toujours respectables, les communes deviendraient

assez riches pour venir au secours de tous leurs administrés, et l'on verrait s'éteindre promptement, sans secousse, sans boulcversement, le redoutable paupérisme qui s'étend sans cesse et comme une lèpre et menace de gangrener tout le corps social.

On nous opposera bien des difficultés, mais la volonté humaine triomphe de tous les obstacles: que l'on considère d'ailleurs que l'homme attaché au travail de la terre, et se voyant, par suite des mesures que nous proposons, à l'abri du besoin, deviendrait ami du repos, de l'ordre et de tous les principes conservateurs. Pourquoi courrait-il à l'émeute? son intérêt serait de conserver ce qu'il posséderait. Les habitants de nos campagnes en sont la preuve évidente. Les alternatives de chômage et d'activité ne sont point un état normal, c'est vers l'agriculture qu'il faut diriger le mouvement. Avec un hectare et demi de terrain, deux au plus, une famille entière peut subvenir à ses besoins. Que l'on calcule les sommes énormes que dévorent annuellement les aumônes volontaires, et l'on verra que notre proposition augmen-

terait bien peu les charges de l'État, et qu'elle n'est pas impraticable.

Loin de nous l'orgueilleuse pensée de croire que le moyen que nous proposons mettra un terme définitif aux maux incalculables de la société, néanmoins, il nous semble de nature à la préserver de désastres imminents. Nous insistons seulement pour qu'on agisse avec promptitude, tandis qu'on est maître de la situation. Qu'on se hâte de faire aux nécessités du moment des concessions inévitables, demain peut-être il sera trop tard. Un événement peut tout compromettre.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.